



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le
lundi 3 juillet 2017 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Dave Prévèreault,	maire suppléant
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte à 20 h 25 et
vérifie le forum.

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de
convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2017-07-168
6578

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité,
que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2017-07-169
6578

VACANCE AU POSTE DE MAIRE – DÉCÈS M. ANDRÉ LEPAGE

CONSIDÉRANT le décès de M. André Lepage, maire, le 1^{er} juillet
2017;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 336 de la Loi sur les Élections et
référendums dans les municipalités, lorsque la
vacance du poste de maire est constatée dans
les 12 mois qui précède le jour fixé pour le
scrutin de la prochaine élection générale et que
le conseil n'a pas décrété qu'elle doit être
comblée par une élection partielle, les conseillers
doivent, dans les 30 jours de l'avis de la
vacance, élire l'un d'entre eux à ce poste;

CONSIDÉRANT QUE la période des vacances estivales est
commencée, la difficulté de faire des sessions
spéciales durant cette période avec en plus la
vacance de deux postes au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE dans ces circonstances, les membres du conseil
municipal désirent procéder à l'élection de l'un
d'entre eux au poste de maire;

CONSIDÉRANT QU' après discussions entre les membres du conseil,
seul le conseiller Serge Deschênes accepte de

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



poser sa candidature.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Serge Deschênes au poste de maire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, suite au décès de M. André Lepage, le 1^{er} juillet 2017.

PÉRIODE DE QUESTIONS

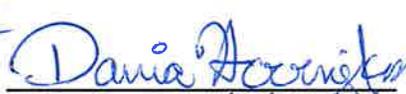
Monsieur le maire suppléant invite les personnes à poser des questions.

2017-07-170
6579

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 32.


MAIRE SUPPLÉANT


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Dave Prévèreault, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE SUPPLÉANT



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**